



**Plan de
relance**



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Groupe de travail Examens à distance

Septembre 2022



FRANCE
UNIVERSITÉ
NUMÉRIQUE



France
Universités



CONFÉRENCE DES
GRANDES
ÉCOLES

cdefi

Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs



Communauté
d'établissements français
d'enseignement supérieur
pour l'innovation
numérique



VP-Num



A-DSI

« Comment la pandémie nous a appris à utiliser Moodle pour les examens ? »»

Synthèse de l'atelier organisé pendant le MoodleMoot
Caen juillet 2022



Organisation de l'atelier

- **40 participants :**
 - différents profils : ingénieur pédagogique, informaticien, enseignant
 - différents établissements : universités et écoles répartis sur tout le territoire (y compris outremer)
- Atelier participatif, organisé en 4 groupes autour des **thèmes** suivants :
 - Point de vue **technique** : caractéristiques des infrastructures
 - Point de vue **pédagogique** : modalités, typologies d'évaluation
 - Point de vue **accompagnement** : quels acteurs ? comment ?
 - Point de vue **juridique** : problème soulevé, triche, recours, ...
 - **Erreurs à éviter**
 - **Bonnes pratiques à garder**

Point de vue technique : caractéristiques des infrastructures

- Créer une **infrastructure Moodle dédiée aux examens / évaluations** : solution unanimement préconisée
 - Dans certains établissements, en s'appuyant sur un hébergement externe (éventuellement temporaire)
 - Les **deux infrastructures Moodle** (cours versus examens) doivent être **similaires** : mêmes plugins
 - L'infrastructure Moodle examen doit être **robuste**
 - Augmentation du nombre de serveurs pour la montée en charge
 - Monitoring des plateformes au niveau infrastructure (mesure de la bande passante, du CPU, etc).
 - Plusieurs **choix de structuration** de l'infrastructure examens
 - Les universités ont privilégié un espace cours par enseignement (idéalement automatiquement à partir du SI Scol / Apogée)
 - Certains petits établissements ont déployé un espace par promo ou par mois pour donner accès aux examens
 - Créer le connecteur entre le SI Scol et le Moodle examens pour que les étudiants soient **inscrits automatiquement** à leurs espaces d'examens
 - **Examens oraux** : les établissements ont utilisé BBB ou Zoom
 - **Examens en contrôle continu** : dans le Moodle destiné aux cours
- **Equipement des étudiants**
 - Certains établissements ont prêté des portables aux étudiants « empêchés numériques », ou mis à disposition des clés 4G
 - Accès aux salles infos ou mise à disposition de salle si besoin, notamment si problème de connexion à l'extérieur

Point de vue pédagogique : modalités, typologies d'évaluation

- Prévoir une **gestion du planning des examens adaptée** pour éviter les problèmes d'accès à la plateforme
 - Solution appliquée dans un établissement :
 - Application en ligne pour déclarer l'organisation d'un examen en ligne pour avoir un calendrier mutualiser d'examen, le type d'activité.
 - Si limite atteinte, on ne peut plus positionner un examen.
 - Mise en place d'un mail de secours dédié pour les problèmes de connexion (heure d'envoi + capture d'écran)
 - Attention : ouverture à heure fixe est dangereux. Idem pour l'upload à date fixe.
 - Vigilance à avoir sur la gestion des tiers-temps et des décalages horaires
 - Attention : les tests en temps limité induisent des difficultés pour les étudiants DYS et ceux d'une autre langue maternelle que le français
- **Adaptation du temps d'examen** pour prendre en compte la gestion des aléas techniques (wifi, connexion,...) :
 - Soit en réduisant la durée de l'examen pour avoir un delta pour le pb technique
 - Soit en augmentant la durée (5' à 10' de marge technique)
- Gestion des **problèmes de triche** à prévoir
 - Utilisation d'un logiciel anti-plagiat
 - Recours à du proctoring dans certains cas
 - Utilisation de SEB (safe exam browser) pour bloquer les fenêtres du navigateur
 - Préconisation : mise en place d'une charte de composition des examens avec validation via Moodle
 - Préconisation : Pour le dépôt des devoirs, après avoir utiliser un outil d'anti-plagiat, rendez-vous en visio entre prof et étudiant pour vérifier les suspicion de triches
- **Incitation à changer de mode d'évaluation** : oraux, QCM aléatoire, question calculée, nouvelles fonctionnalités de la plateforme, DEVOIR et QCM, utilisation de la banque de questions d'Unisciel

Point de vue accompagnement : quels acteurs ? comment ?

- Bien **identifier les actions** et **distribuer les rôles** sur les trois périodes clés (avant, pendant et après l'examen)
- Accompagnement des **enseignants** : Nécessité de **mobilisation de l'AMOA** (administrateur Moodle, VP NUM, référent péda et chefs de scolarité, service des études, ingénieur pédagogique) pour répondre à leurs questions
 - Recrutement des tuteurs pour accompagner les enseignants au paramétrage des activités d'évaluation
 - Gérer le cas particulier des enseignants vacataires (en particulier les professionnels) souvent moins familiers de Moodle
 - Proposition : formation obligatoire systématique des enseignants à l'élaboration d'évaluation à distance
- Accompagnement des **équipes administratives**, en particulier la scolarité sur la gestion des calendriers d'examens en ligne
- Accompagnement des **étudiants** : communication claire en particulier autour des consignes pour l'examen,
 - réalisation de tutoriels,
 - mise en place d'une hotline /helpdesk
- Prévoir **des séances d'entraînement / examens blancs** de l'ensemble des acteurs avec des épreuves tests
- Prévoir une **analyse après les examens** pour avoir un retour sur le fond, la technique, le stress.....

Point de vue juridique : problème soulevé, triche, recours, ...

- Veiller à la **sauvegarde systématique des épreuves**
- Comment **assurer l'équité** ?
 - Ex : Risque quand l'examen a lieu dans deux modalités : Etudiants dans la même pièce sans triche et à distance (pays différents) avec triche
- Comment intégrer la **gestion de l'anonymat** dans le cas des examens en ligne ?
- Faut-il prévoir un **émargement en ligne** ? Probablement pas justifié
- Mettre en place une organisation pour la **gestion des réclamations** avec tous les acteurs concernés (service d'appui, DSI, scolarité...)
- Quelle **gestion des cas de triches** sur des devoirs ?
 - Les services juridiques n'ont pas voulu lancer les conseils de discipline, contact direct de l'étudiant pour indiquer qu'il y a une triche potentielle
 - Dans un établissement : Passage dans Compilatio de tous les devoirs déposés et annulation ou 0 à l'épreuve si proximité
- Récupération des adresses IP
- Sensibiliser les enseignants sur le coût de la triche pour l'étudiant

Erreurs à éviter

- Faire cavalier seul en pensant que la technique suffira !
- Travailler dans l'urgence
- Ne pas mobiliser tous les acteurs
- Laisser les profs sans cadrage et ne pas accompagner les étudiants
- Ne pas s'assurer que chaque étudiant dispose des ressources pour passer l'examen (poste de travail, connexion internet de qualité, maîtrise des outils...°
- Ne pas déterminer les rôles de chacun (enseignants, scol, IP...)
- Ne pas mettre les outils / process garantissant la qualité de devoirs déposés (copie illisible, format de fichier erroné...)
- Ne pas tester suffisamment avant l'examen la plateforme et sa scalabilité, ainsi que les épreuves

Bonnes pratiques à garder

- Proposer un **examen blanc** obligatoire
- Réaliser des **tutoriels** accessibles pour les étudiants,
- Veiller à la **formation** et à **l'accompagnement technique et pédagogique** des enseignants et des étudiants
- Mettre en place une **hotline et organiser l'assistance**
- Définir ou modifier les MCC et la charte des examens
- Mise en place d'une **chaîne de production des examens**
- Avoir des **serveurs dédiés** pour les examens